**Motion : « Développer les mobilités douces dans notre commune »**

Rapporteur : Vincent Baggioni

Depuis quelques années, nous constatons la hausse considérable que connaît la pratique du vélo dans notre commune, et ce malgré nos dénivelés et la faible place accordée aux vélos sur la chaussée. Retenons quelques chiffres clés montrant le potentiel du vélo en France : la moitié des déplacements de moins de 5 km se font en voiture, et seulement 5 % à vélo ; pourtant, jusqu’à 5 km en ville, se déplacer de porte à porte est plus rapide à vélo qu’en voiture ! Le coût annuel moyen du vélo est de 650€ alors qu’il atteint 6063€ pour la voiture. Rouler à vélo contribue à réduire les nuisances sonores et n’émet pas de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique. Le risque de maladies cardiovasculaires est réduit de 30% pour les personnes roulant au moins 30 minutes par jour. Enfin, les évolutions techniques autour du vélo permettent aujourd’hui à chacun de trouver le modèle convenant le mieux à ses besoins : vélos électriques, vélos cargo, triporteur pour personnes à mobilités réduites, …

Le « baromètre des villes cyclables » récemment établi par la Fédération des Usagers de la Bicyclette sur notre commune atteste ainsi que de nombreux habitants de Forcalquier et de ses alentours souhaitent aujourd’hui pouvoir davantage utiliser le vélo comme moyen de déplacement. Cependant, le même « baromètre » n’accorde qu’un indice de cyclabilité médiocre à notre ville. La pratique du vélo serait en effet entravée par des conditions de circulation insuffisamment adaptées, en termes de sécurité et de services. Il en résulte un sentiment d’insécurité légitime des potentiels usagers du vélo, qui, selon de nombreux témoignages, renoncent à l’adopter. Pour inciter à sa pratique, il s’agit d’opérer un véritable changement dans l’aménagement de notre ville, où les circulations doivent pleinement faire la place aux vélos et inviter davantage les automobilistes à la modération et à la bienveillance. Ainsi,

Considérant les nombreuses pistes d’amélioration locale qui ont été définies dans le cadre du programme « Luberon Labo Vélo » : continuité du réseau de pistes cyclables et de stationnement, actions de sensibilisation et d’encouragement, portées notamment par les acteurs associatifs ;

Considérant les dispositifs mis en place par l’État pour accompagner techniquement et financièrement les collectivités dans cette transition vers les mobilités durables que sont le Fonds Mobilités actives, le programme AVELO2 de l’Ademe, ou la dotation de soutien à l’investissement public local (DSIL) ;

Nous, élus du Conseil Municipal de Forcalquier :

* nous engageons à élaborer un schéma communal des déplacements doux apportant à tous les habitants une pratique sécurisée à tout âge et en toute condition physique, au travers la mise en place d’un réseau de circulation continue de pistes et bandes cyclables desservant tous les secteurs de la commune, le développement de parcs de stationnements vélo, ainsi que la signalisation et le jalonnement des itinéraires :
* nous engageons à associer à cette élaboration les usagers du vélo et les acteurs intervenants dans ce domaine,
* nous engageons à mettre en œuvre ce schéma au travers la définition et l’inscription aux futurs budgets d’un programme d’investissements pluriannuel.